



Je recherche ma fille que mon ex a faite adoptée

Par **gael42**, le **31/08/2010** à **15:47**

Bonjour, rn j'explique ma situation, il y a environ 18 mois, j'ai mis enceinte mon ex petite amie, je ne l'ai pas su tout de suite, nous nous sommes séparés entre temps, et quelques mois plus tard elle décide de me mettre au courant, je suis donc allé la voir et confirme qu'elle était bien enceinte, mais voila depuis ce jour la, nous n'avons plus eu de contact jusqu'à récemment, j'ai donc appris qu'elle l'avais faite adoptée, l'enfant aurait quelques mois, j'aimerais donc au moins la connaitre, j'ai le numero de telephone de la fille, son prénom et nom, ainsi que son adresse, aujourd'hui elle ne veut plus rien savoir, alors j'aimerais que l'on me renseigne sur les manières possibles pour voir cette enfant. rn Merci d'avancer tony

Par **mimi493**, le **31/08/2010** à **17:31**

Si l'enfant a été confiée en adoption plénière (même si l'adoption n'est pas finalisée), c'est trop tard. Vous n'avez aucun droit, vous ne pouvez pas reconnaître l'enfant (il fallait le faire dès que vous avez été au courant).